

REUNION DU COMITE RESTEINT DE LA COMMISSION DES FINANCES
Le 26 octobre 2007, au BHI

1 Conformément à l'Article 14 du Règlement général, le Comité de direction, le président de la commission des finances de l'OHI, M. Jean-Noël VERAN de Monaco, et son vice-président, M. Richard LUIGI de la France, se sont réunis le 26 octobre au BHI afin d'examiner la situation financière de l'Organisation. Le président et le vice-président ont participé à cette réunion ordinaire, pour la première fois depuis leur élection lors de la XVIIe CHI. Mme Pascale TARMAZZO, commissaire aux comptes indépendant, y a également pris part.

2 Les points suivants ont fait l'objet de discussions :

- .1 Les progrès relatifs à l'exécution budgétaire pour 2007 ont été examinés en détail et il a été noté que celle-ci ne posait aucun problème. A partir du « Document de reporting financier mensuel » préparé par le Bureau, diverses questions présentant un intérêt spécifique ont été soulevées aux fins de discussion et des explications ont été fournies.
- .2 La situation du règlement des contributions des Etats membres jusqu'à septembre 2007 a été examinée. Le Comité de direction a informé la réunion que les sommes à ce jour perçues représentaient 88,50% du montant total des contributions pour l'année, ce qui est légèrement supérieur au montant perçu à la même période, au cours de l'année écoulée.
- .3 Les décisions de la XVIIe CHI relatives à l'approbation du budget quinquennal 2008-2012 et le budget détaillé pour 2008 ont été présentés. L'on note que, pour la période 2008-2010, il n'y aura aucun accroissement de la valeur unitaire de la part de contribution.
- .4 Le Comité de direction et le personnel du Bureau en charge des finances ont donné des explications détaillées sur le budget, sur le fonds de retraite interne (FRI), sur les plans de retraite personnalisés (PPP), sur les méthodes appliquées en ce qui concerne les contributions des Etats membres et sur les cas où les avantages et prérogatives des Etats membres sont suspendus. En dernier lieu ils ont donné, au président et au vice-président, une vue d'ensemble sur les questions financières de l'Organisation.
- .5 La situation du fonds de retraite interne du BHI (FRI), en investissements bancaires sécurisés, et celle des plans de retraite personnalisés (PPP), ont été examinées et l'on a noté qu'il n'y a, à ce stade, aucune cause de préoccupation. A la fin de l'année, le Bureau effectuera une étude actuarielle de la situation du FRI et décidera de toute action supplémentaire, selon que de besoin.

3 Il a été convenu que la prochaine réunion du comité restreint de la commission des finances se déroulera le 11 avril 2008, au Bureau.